

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19345 - 75ÈME ANNÉE

## Une intervention de la DAAF chez un éleveur dégénère

### La crise sociale : une urgence à traiter en priorité

**La séquestration de deux agents de la DAAF par un éleveur et ses soutiens est une manifestation supplémentaire de la crise générale qui touche La Réunion. Pour en sortir, le PCR propose que les Réunionnais prennent leurs responsabilités en étant les acteurs d'un projet de développement qu'ils auront eux-même rédigé.**

Lundi soir, des fonctionnaires de la DAAF escortés par des gendarmes sont venus dans l'exploitation d'un éleveur de la Plaine des Cafres suite à une dénonciation. L'heure tardive de l'intervention a fait monter la tension. Des personnes sont venues soutenir l'éleveur. Deux des agents ont été contraints de rester sur place la nuit. Les négociations menées hier matin ont permis de débloquer la situation, et permis la libération des deux agents de la DAAF.

C'est un fait exceptionnel que vient de vivre La Réunion. Ceci montre une fois de plus que la situation est au bord de l'explosion.

#### Au bord de l'explosion

Cela fait de nombreux mois que les difficultés s'accumulent pour la filière élevage. Les ventes diminuent en raison d'une crise de confiance des consommateurs. Les taux de mortalité importants rapportés dans la presse au sujet des élevages du président du Groupe de défense sanitaire et de la prési-

dente de la SICALAIT ne contribuent pas à améliorer la situation. L'éleveur concerné par l'intervention de la DAAF est un des deux exclus de la SICALAIT, au prétexte de l'état de son troupeau. Comme il ne peut plus vendre ses animaux, il n'a plus de trésorerie pour les entretenir comme il le souhaiterait. Au fil des semaines, la tension est montée jusqu'à aboutir aux graves faits qui se sont produits lundi soir et mardi matin.

Lors de la séance plénière du COS-DA du 3 juillet, les interventions des syndicats et des coopératives ont décrit un secteur économique très inquiet. Entre le retard pris dans l'inscription de l'aide de 28 millions d'euros pour la filière canne, l'incertitude sur la déclinaison financée par l'État du POSEI-DOM, et la concurrence des importations, l'agriculture est au bord de l'explosion, avait souligné Patrick Hoarau, représentant de la Fédération réunionnaise des coopératives agricoles.

L'agriculture est un secteur économique qui produit des richesses à La Réunion. C'est aussi un important employeur, avec près de 18.000 emplois directs et indirects rien que pour la filière canne.

#### Crise sociale générale

L'agriculture n'est pas la seule concernée. Les derniers chiffres de l'INSEE sur la pauvreté à La Réunion continuent de dresser le

tableau d'une situation sociale hors-norme. Plus de 332.000 Réunionnais vivaient sous le seuil de pauvreté en 2016, dont 115.000 jeunes de moins de 18 ans. C'est une véritable bombe à retardement sachant qu'un Réunionnais de moins de 18 ans sur deux vit sous le seuil de pauvreté.

Quant aux chiffres de Pôle emploi, ils rappellent qu'au second trimestre, plus de 180.000 Réunionnais étaient inscrits comme demandeurs d'emploi, et que le nombre de travailleurs au chômage depuis plus d'un an continue d'augmenter : ils étaient plus de 100.000 au second trimestre.

Ce sont des urgences que le cadre actuel n'arrive pas à traiter. Ces urgences entretiennent des tensions qui peuvent déboucher sur des modes d'expression extrêmes. Pour sortir de cette crise qui dure depuis des décennies, le PCR propose aux forces vives de travailler sur un projet réunionnais qui serait ensuite la base de la négociation avec Paris. La conférence territoriale élargie à toutes ces forces vives peut être le lieu d'élaboration de ce projet. La venue annoncée du président de la République au mois d'octobre fixe une échéance importante, il n'y a plus de temps à perdre.

**M.M.**

## En France, la presse doute des promesses de la Région

# Capital : «La route à 2 milliards d'euros de La Réunion sera-t-elle terminée un jour ?»



Cet article publié hier dans « Capital » montre qu'en France, des doutes sérieux existent quant à la possibilité d'achever le chantier de la route en mer sous sa forme actuelle. Ceci rappelle une fois de plus la nécessité d'une expertise financière, technique et environnementale pour sortir de cette crise par le haut.

« L'avenir de la route la plus chère du monde est remis en question après que le Conseil d'État a rejeté un pouvoir en cassation concernant l'exploitation de plusieurs carrières indispensables à sa construction.

C'est un feuilleton qui coûte très cher à l'État. La construction de la route du littoral sur l'île de La Réunion est plus que jamais remise en question. Alors que le gi-

gantique chantier a débuté en 2013, il est à l'arrêt depuis le mois de mai dernier. En cause : l'annulation par la justice d'autorisations d'exploitation de quatre carrières pourtant vitales au projet. Face à cette situation, le ministère de la Transition écologique a saisi le Conseil d'État, pour demander l'annulation de cet arrêté annulant le schéma départemental des carrières. En vain. La chaîne de télévision Réunion la 1ère explique que l'institution a rejeté ce recours mercredi 24 juillet dernier estimant qu'aucun des arguments du ministère n'était « de nature à permettre l'admission du pourvoi ».

La Nouvelle route du littoral, surnommée la route la plus chère du monde, est une route en mer qui doit relier le nord à l'ouest de l'île de La Réunion. Initialement

prévue pour 2022, elle ne devrait pas voir le jour avant 2025... si elle est terminée. Le coût du chantier avoisine en effet déjà les deux milliards d'euros, financés par la région, l'État et l'Europe. Si la première partie de cette route de 5,4 km a été terminée en mars 2019, c'est la partie digue qui pose problème. Le projet prévoit en effet la construction d'une infrastructure de 2,7 km sur la mer.

Dans un communiqué, la région Réunion a expliqué prendre « acte du rejet du Conseil d'État » et souligne que, pour le moment la carrière Ravine du Trou, à l'ouest de l'île n'est pas concernée par l'annulation de la procédure. Cette dernière devrait donc être exploitée pour tenter de faire avancer le projet. La Nouvelle route du littoral doit remplacer la route actuelle, jugée dangereuse, car située proche de la falaise et exposée à des chutes de blocs ou des éboulements. La collectivité souligne que la Nouvelle route du littoral « constitue la seule solution pour permettre aux 80.000 usagers de la route de circuler sur un axe sécurisé ».

### In kozman pou la rout

#### «La pa dsi in kap demoun i trok lo pa, défoi dsi in sinp galé»

Sans prop ? La pa difisi pou konprann é la pa bézoin an avoir bak +25 pou sa. In montangn, sansa in kap, la plipar d'tan, li fé pa ou arien li. Out pyé la pa pou tourné, out doi d'pyé la pa pou vir an po jak avèk in kou d'kongn. Mé sa i pé ariv avèk in sinp galé, in bout lé antéré dan la tèr é in bout i dépass, sansa in sinp galé i roul kan ou i poz out pyé dsi. Mé sans figiré alor, kosa sa i vé dir ? Sanm pou moin i vé dir, dan la vi, la pa touzour in gran problèm pou amène aou la vi dir, in sinp problèm i sifi : kisoï in problèm travaye, larzan, ralé pousé rant famiy. Sa i sifi pou déranj aou san pour san, sépa si talèr ou i rode pa in pon pou sote o-t'an-ba. E fini avèk out ras pou in n'afèr i vo pa la pène. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Edito

# Changement climatique : plus de temps à perdre

Hier, Météo France a diffusé un communiqué au sujet d'un phénomène inhabituel observés dans les Hauts de l'île :

« Le temps couvert et faiblement pluvieux a limité la baisse des températures durant la nuit précédente (nuit du 29 au 30 juillet).

1ère constatation : toutes les valeurs sont proches des records de douceur nocturne.

2ème constatation: elles sont très proches des valeurs que l'on observe au cœur de l'été austral, en janvier.

Cette douceur commence à s'atténuer cette prochaine nuit avant un retour progressif à des températures hivernales ».

Ce constat arrive peu de temps après une période où certains s'attendaient à ce que la neige tombe sur les plus hauts sommets. C'est un contraste saisissant. En plein coeur de l'hiver, ce sont donc des températures que l'on trouve au coeur de l'été qui ont été relevées.

Plus bas, c'est la succession de jours de pluie qui inquiètent les agriculteurs. Certains ont déjà perdu une partie de leur récolte à cause d'une humidité trop importante. Des pertes sont donc à prévoir sans qu'elles puissent être compensées par une assurance.

Comme tous les pays du monde, La Réunion est concernée par les effets du changement climatique. La température moyenne de la Terre augmente d'une manière très rapide. Des dérèglement s'ensuivent. Aussi, ces températures exceptionnelles dans les Hauts risquent de se reproduire plus souvent dans l'avenir. Il importe d'agir avant que tout ces changements deviennent si importants qu'il ne soit plus possible de s'y adapter. En conséquence, la fenêtre de tir se réduit chaque jour. Or, le Traité de Paris sur le climat impose aux Etats et collectivités de présenter leur contribution à la lutte mondiale contre le réchauffement climatique. Quels sont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et quels sont les moyens pour y parvenir ? L'heure est à l'action concrète.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Oplis i sava, oplis demoun dsi la tèr i manj o pyé

Mésyé, médam, la sosyété, mi pans zot i koné kosa i vé dir manj o pyé. Pou lo ka zot i konétre pa, lé pli préférab mi asplik sak mi konpran kan mi di sa. Figir azot kan moin lété anko fèb, moin té i yèm bien avèye bann travayèr kan zot téi vien travaye dan la kour. Lété a popré toultan lo mèm moun. An parmi l'avé in sharpantyé demoun téi kriye ali « MAMA ». Lo MAMA an késtyon té i yèm kozé mèm si li téi bégèye in pé bokou.

Donk in zour MAMA té apré rakont son souv'nir kan li téi travaye pou in mové pèyèr é li té apré asplik koman lo patron la raz a sèk in dalon ali-la pa pèye inn tyork ! L'èrla mon papa i domann ali si li osi li té pa pèyé. Ala ké li réponn : « Moin la manz o pyé ! ». Donk li téi vé dir li t i domann l'avans shakéstan pou pa pèrd tout. Donk li téi fé pèye ali firamézir lo travaye téi avans in pé é pa kan travaye té fini . Donk li téi manz a krédi !

Pou kosa mi di sa ? Mi di sa pou l'imanité. Zordi nou la pankor pass sète moi é nou la fine kon some pou in lané déza nou la. Zordi la fine konsome la totalité sak la tèr i produi dann in n'an. Si tèlman talèr, in sèl tèr nora pi asé pou nou, nou lé fine ariv a konsome 1,7 foi la tèr é nou la pa fini pars olèrk fé zékonomi, olèrk diminyé nout konsomasyon ni fé arienk goumanté.

Ziskakan nou v'alé konmsa ? Lé vré nou la pa nkor fini nout dépans initil mé v'ariv in zour nou sar blijé, ni vé, ni vé pa, diminyé nout konsomasyon. Kan v'ariv tan-la in pé va kontinyé manz an koshon alé oir in pé-in bonpé mèm - va sèr z'ot sintir é pou arvir dsi nout konvèrsasyon an-o la : Oplis v'alé, oplis l'imanité va manj o pyé é mi pé dir azot sa sé in n'afèr i aranj ar pa nou ditou.

*Justin*